



Nom commercial: Dequalinii chloridum

Numéro de la matière: 063216

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.03.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 13.08.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Dequalinii chloridum

N° d'article 06321600

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9101 Herisau
No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne
responsable pour
cette FDS sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

| | |
|---------------|------|
| Skin Irrit. 2 | H315 |
| Eye Irrit. 2 | H319 |
| STOT SE 3 | H335 |

Classification selon les Directives CE

Classification Xi, R36/37/38

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

| | |
|------|--|
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |

Conseils de prudence



Nom commercial: Dequalinii chloridum

Numéro de la matière: 063216

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.03.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 13.08.12

| | |
|----------------|--|
| P261 | Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |
| P321 | Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P405 | Garder sous clef. |
| P501.3 | Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales. |

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger

Irritant

Phrase(s) de risque

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Phrase(s) S

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 37 Porter des gants appropriés.
 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

3. Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****dequalinium chloride**

| | | | | |
|----------------|---------------|----|----|---|
| No. CAS | 522-51-0 | | | |
| No. EINECS | 208-330-9 | | | |
| Concentration | | >= | 50 | % |
| Classification | Xi, R36/37/38 | | | |

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

H315
 H319
 H335

4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.
 Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau



Nom commercial: Dequalinii chloridum

Numéro de la matière: 063216

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.03.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 13.08.12

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Assurer un traitement médical. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Mousse

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde d'azote (NO_x); Acide chlorhydrique (HCl); Oxyde de carbone (CO)

5.3. Conseils aux pompiers**Équipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8. Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Ne pas inhaler les poussières. Éviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Pa de réquisitions spéciales.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas nécessaire.



Nom commercial: Dequalinii chloridum

Numéro de la matière: 063216

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.03.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 13.08.12

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Le produit est hygroscopique.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôle de l'exposition**

Regardez section 7; Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Conserver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

Protection respiratoire - Note

Lors d'exposition intensive et prolongé utiliser appareil de protection respiratoire autonome. En cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre P1

Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | | | |
|--|-----------------------|-----|-----|
| Etat | solide | | |
| Couleur | jaunâtre | | |
| Odeur | caractéristique | | |
| pH | | | |
| Valeur | 3.0 | à | 4.0 |
| Concentration/H ₂ O | 100 | g/l | |
| Température | 20 | °C | |
| Point de fusion | | | |
| Valeur | 326 | | °C |
| Point d'éclair | | | |
| Valeur | > 100 | | °C |
| Densité | | | |
| Remarque | Non déterminé | | |
| Hydrosolubilité | | | |
| Remarque | difficilement soluble | | |
| Solubilité dans d'autres solvants | | | |
| éthanol | | | |
| Remarque | difficilement soluble | | |

9.2. Autres informations**Autres données**



Nom commercial: Dequalinii chloridum

Numéro de la matière: 063216

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.03.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 13.08.12

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

10. Stabilité et réactivité

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des agents d'oxydation forts. Incompatible avec: Agents d'oxydation, Phénols

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes de soufre (SOx), oxydes d'azote (NOx), Oxyde et dioxyde de carbone

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Remarque le produit est irritant pour les muqueuses.
Remarque Irritant pour la peau.

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Remarque Le produit est irritant pour les yeux.

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Remarque Aucun données connues.

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Produit menace forcément l'eau. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien



Nom commercial: Dequalinii chloridum

Numéro de la matière: 063216

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 15.03.12

Date d'impression: 13.08.12

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires

16. Autres informations

R-phrases listed in chapter 3

36/37/38

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Hazard statements listed in chapter 3

H315

Provoque une irritation cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.